

Campus connecté. Les études supérieures à Dieppe cette année, c'est possible !

Pour inciter les jeunes de la région dieppoise à faire des études supérieures, un campus connecté vient d'ouvrir à Dieppe. Toutes sortes de formations diplômantes sont ainsi dispensées à distance, en prenant soin de favoriser une véritable vie étudiante.

Des dizaines de formations du BTS au master, proposées par toutes sortes d'établissements à travers la France, disponibles à Dieppe : c'est la promesse du campus connecté.

Retenue avec 88 autres villes moyennes de France par le ministère de l'Enseignement supérieur dans le cadre du programme « Action coeur de ville », la communauté d'agglomération Dieppe-Maritime peut désormais proposer aux jeunes de la région d'étudier le droit, l'informatique, la petite enfance, le commerce et bien d'autres cursus, sans avoir à déménager.

Un « mini-campus »

« **En formation initiale ou continue, les étudiants sont accompagnés par des tuteurs qui prodiguent un accompagnement individuel** », explique Claire Verdier, tutrice du campus connecté de Dieppe.

Des ordinateurs, un accès WiFi, du mobilier et un écran de projection sont également mis à disposition, au rez-de-chaussée de l'ancienne chambre de commerce et d'industrie, située à l'angle du boulevard du Général-de-Gaulle et du quai Duquesne. « **Ce campus, et ce mot est important, permet aux étudiants de vivre une véritable vie universitaire, souligne le sous-préfet Alain Gueydan. Ils y suivent ensemble des enseignements, ils peuvent y travailler ensemble et avoir une vie culturelle et sociale dynamique en restant au pays.** »

En tout, une quinzaine d'étudiantes et étudiants sont attendus cette année sur ce mini-campus. Les places sont ouvertes : l'agrément ayant été reçu au cours de l'été, les inscriptions n'ont pas encore pu avoir lieu. Les candidatures sont donc plus que bienvenues !

Une seconde chance pour les jeunes du bassin dieppois laissés sur le bord de la route par Parcoursup. Si la perspective de suivre des enseignements à travers un écran ne les rebute pas, le campus connecté pourrait aussi être une opportunité pour ceux qui pouvaient jusqu'ici être freinés dans leurs projets professionnels, par le coût d'un déménagement ou le manque de mobilité en zone rurale.

Le service campus connecté est gratuit ; les étudiants ne payent que les frais définis par l'établissement qui dispense la formation choisie.

Pratique

Toutes les formations à distance proposées par des établissements d'enseignement supérieur sont potentiellement accessibles. Leur liste est disponible via les plateformes parcoursup.fr (demander spécifiquement les formations en Campus connecté), fied.fr, fun-mooc.fr, sup-numerique.gouv.fr, cned.fr.

Les candidates et candidats peuvent déposer leur candidature pour la formation qu'ils auront choisie par mail : campusconnecte@agglodieppe-maritime.com. Renseignements au 02 32 90 20 25 et sur Internet : agglodieppe-maritime.com.

C. H.



Le campus est installé au rez-de-chaussée du « bâtiment De Gaulle », l'ancienne chambre de commerce non loin de la gare. Les derniers travaux d'aménagement sont en cours. Claire Verdier est la tutrice de ce campus.